

12e TOUQUET RAID PAS-DE-CALAIS PROGRAMME & PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

Article 1: Organisation : Le Touquet Raid Pas-de-Calais est organisé par l'association **Touquet Raid**

Article 2: Programme et disciplines : N'hésitez pas à consulter le site : www.touquetraid.com

Samedi 31 mars :

10h à 11h30/12h. **4e Raid Ado Holcim**

12h/16h. : Remise des dossards aux concurrents au Touquet. Vérification du matériel obligatoire de l'équipe.

14h-17h: Brevet du Petit Raideur

14h-16h: Trophée Touquet Raid (VIP et journalistes) (Remise des prix 17h30)

17h30: Briefing / 18h30: départ du 12^e Touquet Raid Pas-de-Calais: VTT, course d'orientation, roller ou trottinette (facultatif). Les roues des trottinettes, patins à roulettes ne doivent pas excéder 10 cm de diamètre.

Dimanche 1 avril :

8h30: Briefing / 9h00 : Départ de la deuxième journée du Raid. VTT, Course d'orientation, Bike and Run, Canoë.

16h00 : Arrivée des dernières équipes.

A partir de 17h: projection et repas de clôture au Palais des congrès suivi de la remise des prix.

(Horaires et listes des activités à confirmer sur le site internet)

Article 3 : Equipe : Les équipes sont composées de 2 personnes. L'épreuve est ouverte aux équipes mixtes, féminines, masculines, jeunes(+de 16 ans). Chaque équipe doit effectuer la totalité du parcours à 2 et respecter le code de la route sous peine de disqualification. Les équipes partiront sur un même parcours mais au-delà d'une certaine porte horaire, les concurrents devront emprunter des raccourcis obligatoirement.

Article 4 : Inscription - assurance : Les droits d'inscriptions s'élèvent à 50 euros par personne, 45 euros pour les jeunes (entre 16 et 18 ans). Cette inscription comprend : location du canoë, gilets, pagaies ; la sécurité , le ravitaillement et le repas de clôture. Elle comprend également votre adhésion de 1 euro au Groupement National des Raids Multisports de Nature créé en octobre 2008 pour lequel vous avez des informations sur notre site internet.

Chaque inscription sera prise en compte dès réception complète de la fiche d'engagement + le règlement à l'ordre de l'association Touquet Raid + certificats médicaux (la photocopie d'une licence multi-sport en cours (2011-2012) peut faire office de certificat médical). Pour les étrangers, notamment les belges, prévoyez un virement bancaire avant le 28 mars 2012. Prévoir un chèque de caution de 60€ pour la puce de chronométrage. L'organisation ne sera pas responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve. Chaque concurrent doit posséder une assurance responsabilité civile et individuelle et savoir nager. Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause et dégagent par avance l'organisateur de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir pendant l'épreuve. L'organisation n'est pas

responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du code de la route qui seront considérées hors course.

Article 5 : Assistance : L'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraînera la mise hors course de l'équipe.

Article 6 : Matériel Obligatoire : 1 VTT par concurrent + éclairage sur les VTT - 1 paire de roller ou trottinette par concurrent (facultatif) - un vêtement de pluie obligatoire dans le sac à dos ou sur soi durant toute la course - une gourde - un ravitaillement pour les deux journées (barres énergétiques...) - une couverture de survie - une lampe frontale - un téléphone portable dans une housse étanche - le port du chasuble visible sera obligatoire sur toute la course - le port du casque est obligatoire sur toutes les sections VTT et roller. **Matériel conseillé :** allez dans la rubrique "nos conseils" sur notre site internet.

Article 7 : Principe : Le départ et l'arrivée de la course auront lieu au Touquet. Le chronomètre sera déclenché en début de parcours et arrêté à la fin. En revanche, certaines sections pourront être neutralisées. Les équipes gèreront leur temps de repos. Entre le début et l'arrivée seront placés des points de contrôle obligatoires et des balises qui engendreront des pénalités si elles ne sont pas pointées (les équipes sont responsables de leur pointage, aucune réclamation ne sera acceptée en cas d'oubli). Le système de chronométrage est électronique. Certains passages peuvent être fléchés.

Article 8 : Classement et récompenses : Le classement sera effectué grâce au chronométrage et aux pénalités additionnées en heures, minutes, secondes. Des lots seront remis aux premiers concurrents (1^e, 2^e, 3^e) des différentes catégories (hommes séniors, hommes vétérans, mixtes, femmes, jeunes et locale). Un tee-shirt ou cadeau sera offert à chaque concurrent. Vous aurez le choix en fonction de votre forme et de vos horaires de passage de diminuer la distance à parcourir.

Article 9 : En cas d'abandon de l'équipe ou d'un coéquipier : l'équipe devra en informer directement l'organisation. En cas d'accident, prévenir l'organisation, les secours.

Article 10 : Tous les concurrents s'engagent à l'abandon des droits d'utilisation et de reproduction de leur image.

Article 11 : Remboursement des frais d'inscription - Toute demande de remboursement doit nous parvenir accompagnée d'un certificat médical de non aptitude à la participation de la course, au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Passé ce délai, les concurrents ne pourront pas prétendre au remboursement des frais d'inscription.

INSCRIPTION

Remplissez ce bulletin et renvoyez-le à > Touquet Raid - Centre d'affaires du Touquet / 62520 Le Touquet

Nom de l'équipe > (sinon on le désigne !)

Catégorie > Masc. Séniors (1993 à 1973 inclus)/ Masc. Vétérans (1972 et avant)/ Mixte / Fémine. / Jeunes (1996 à 1994 inclus)

Nom et prénom du chef d'équipe > Date de naissance > Sexe > M ou F

Adresse > e-mail :

.....

2° équipier > Nom et Prénom > Date de naissance > Sexe > M ou F

Adresse > email :

.....

Nous déclarons avoir lu le règlement et déchargeons l'organisation de toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident corporel ou matériel pouvant survenir lors de l'épreuve. **les 2 signatures :**

Joindre à la demande d'inscription un certificat médical datant de moins de 3 mois d'aptitude à la pratique du raid multisport en compétition. Pour les mineurs > Joindre un papier des parents de ce type : Je soussigné,, autorise mon fils ou ma fille à participer au **12^e Touquet Raid Pas-de-Calais** les **31 mars et 1 avril 2012**

Signature des parents.

Joindre le paiement des droits d'inscriptions = 100€ par équipe dont 1 euro par personne pour votre adhésion au groupement national des Raids Multisports de nature, ainsi qu'un chèque de caution de 60€ pour la puce de chronométrage (chèques à l'ordre de l'association Touquet Raid). Date limite des inscriptions : **26 mars 2012** / **Attention** > Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont complètes.

Un repas de clôture sera offert aux concurrents. Personnes supplémentaires > x 5 euros (joindre le règlement).

palmarès ou quelques mots exprimant votre profil :

palmarès ou quelques mots exprimant votre profil :